

**REPRESSION SYNDICALE, NOUS DEVONS REAGIR**

Il nous semble important de revenir sur ce qui se passe actuellement dans l'entreprise. La répression que subissent les adhérents de SUD indique clairement les intentions de la direction. Elle a décidé de prendre comme motif, les différences entre le pointage dans l'entreprise et le passage aux portiques d'entrée sur le centre.

**Tout d'abord il faut rappeler :**

- qu'en réunion de comité d'entreprise, lors de la consultation de celui-ci, il avait été spécifié qu'aucune relation ne serait faite entre les deux systèmes,
- que si les locaux syndicaux et le comité d'entreprise sont à l'extérieur des lieux de travail, c'est une volonté de la direction. A l'époque l'ensemble des élus et syndicats avait refusé l'installation des locaux à cet emplacement,
- qu'il n'empêche que même si ceux-ci sont en dehors du poste de garde, le lieu reste solidaire du périmètre de l'entreprise,

Il n'y a donc pas faute ou fraude lorsque un élu, un salarié se rend au local syndical ou au comité d'entreprise sans au préalable avoir pointé.

**Si demain la direction impose que chaque déplacement soit soumis à pointage, plus aucune activité sociale et syndicale ne sera possible.**

Pourtant, dans l'accord, que la direction a signé avec l'ensemble des syndicats, sauf SUD, il est précisé en préambule que le syndicat fait parti intégrante de l'activité de l'entreprise et à ce titre la direction octroi des moyens.

**Il semble que la direction de SPS n'ait pas compris le sens de cet accord. Ou alors elle veut faire payer le prix fort à SUD pour ne pas avoir avalisé cet accord.**

Elle n'accepte pas :

- que nous ayons porté cette affaire devant les tribunaux,
- que nous ayons saisi l'inspecteur du travail pour faire respecter les horaires à SPS.

**Pourtant nous ne faisons là que notre « travail » syndical.**

Au-delà de l'argument avancé par celle-ci, cette répression fait suite aux actions menées par notre syndicat. Ce syndicalisme de contestation, de défense des travailleurs, la direction ne le supporte plus.

Sans vouloir être prétentieux, nos interventions :

- sur l'emploi,
- sur les heures de travail,
- sur la contestation des accords,

font de notre syndicat l'ennemi numéro un de la direction.

**Elle s'est fixée comme objectif de nous mettre au pas en sanctionnant nos délégués et certains de nos adhérents.**

Chacun doit se sentir concerné, aujourd'hui ce sont les délégués les plus combatifs qui sont visés, demain à qui le tour.

Chaque fois qu'une direction s'attaque aux délégués c'est pour mieux imposer ensuite aux salariés sa politique de régression sociale.

**SPS n'échappe pas à cette règle.**

Les uns et les autres nous constatons un durcissement de la direction sur :

- l'emploi,
- les salaires,
- les cadences,
- les objectifs.

Les restructurations en cours sont aussi un moyen de faire des économies d'emplois, de charges sociales et pour se faire la direction doit éliminer ceux qui contestent sa politique.

Alors ne la laissons pas faire, même si vous ne partagez pas les idées, les revendications ou les actions de notre syndicat, vous devez défendre la liberté syndicale et au-delà, les libertés de chacune et chacun.

C'est à ce prix que tous nous pourrions avoir un travail ou chacune et chacun aura sa dignité.

**Pour exiger la levé des sanctions !  
Participez massivement au débrayage  
à 8h30 ce matin devant le bât. 8**